

**Avril
2023**

Simandr'INFOS

L'actualité de notre village



N°10

La Municipalité

- P.1** Le mot du Maire
- P.2** Point sur le budget
- P.7** Les travaux réalisés et en cours
- P.9** Point sur la fibre

L'école

- P.11** Résultats de l'évaluation de notre école
- P.12** Le carnaval
- P.14** Le printemps des poètes

L'environnement

- P.15** L'eau de notre commune et les PFAS
- P.18** Matinée «Nettoyage de printemps»
- P.20** Le kit économiseur d'eau
- P.21** Parcours d'animations «ensemble, agissons pour le climat»

Les Associations et Festivités

- P.22** Retour sur les manifestations passées

La C.C.P.O

- P.27** L'animation «Répare ton vélo»
- P.28** Le Fond air bois

Les infos plus

- P.29** Retour sur les vacances d'avril
- P.30** Stage BAFA
- P.31** Demain l'agglomération Lyonnaise, le bilan
- P.32** Présentation de Mickaël, stagiaire sur Simandres
- P.33** Les coups de cœur de la bibliothèque (adulte et enfant)
- P.35** L'agenda des prochaines manifestations



Le mot du Maire

LE CLIMAT AU COEUR DES PROJETS

Le printemps pointe le bout de son nez : arbres en fleurs, douceur printanière, balades.... Mais nous voyons aussi que ce rythme naturel est fragile, avec la sécheresse toujours présente. Il nous revient collectivement et individuellement d'agir pour limiter ces dérèglements auxquels nous faisons face et nous ferons face à l'avenir.

Le printemps est aussi le moment où la vie collective redevient plus intense. Vous retrouverez dans ces pages les manifestations passées et à venir, un programme toujours aussi riche. Nous pouvons nous réjouir d'une telle dynamique dans notre village.

C'est aussi au printemps que nous votons le budget de notre commune. Celui-ci a été adopté par le conseil municipal le 15 mars dernier après une longue phase de préparation.

Malgré le contexte de flambée des coûts de l'énergie et d'inflation, nos finances restent très saines. Ceci nous permet de poursuivre les projets engagés et d'envisager un programme ambitieux d'investissements tout en maintenant un niveau d'endettement très bas et en n'augmentant pas la fiscalité locale.

Contrairement à d'autres communes, nous maintenons notre choix de ne pas augmenter le taux d'imposition. Le doublement de notre attribution de compensation voté dans le cadre du nouveau Pacte fiscal de la communauté de Communes du pays de l'Ozon va aussi contribuer à financer nos ambitions.

Les projets permettant de réduire les coûts de l'énergie et notre impact sur l'environnement ont été priorités : modernisation chauffage, rénovation énergétique de l'école, remplacement LED... ce qui devrait nous permettre de bénéficier de subventions conséquentes (Fond Vert, Région, Département). Les gains générés financeront ainsi les autres projets de développement de notre village.

Vous retrouverez dans ce Simandr'infos plus de détail sur les projets.

Bonne lecture !

Point sur le budget de la commune

L'ESSENTIEL DU BUDGET 2023

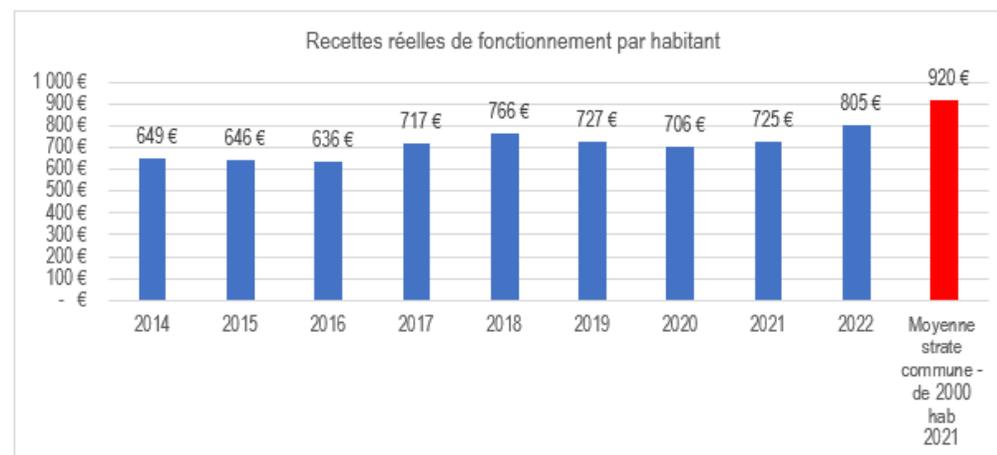
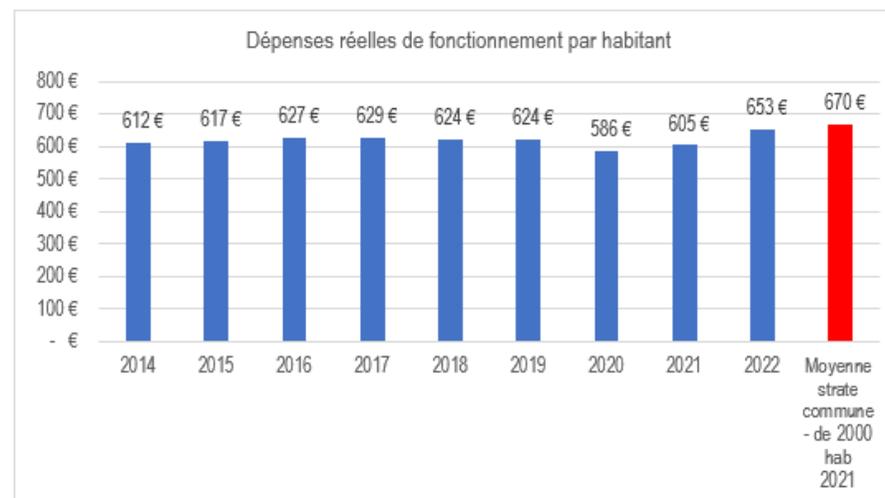
Le 15 Mars dernier, après avoir débattu le 28 Février sur les orientations budgétaires, le Conseil municipal s'est réuni pour voter le compte de gestion et administratif 2022 ainsi que le budget pour cette nouvelle année.

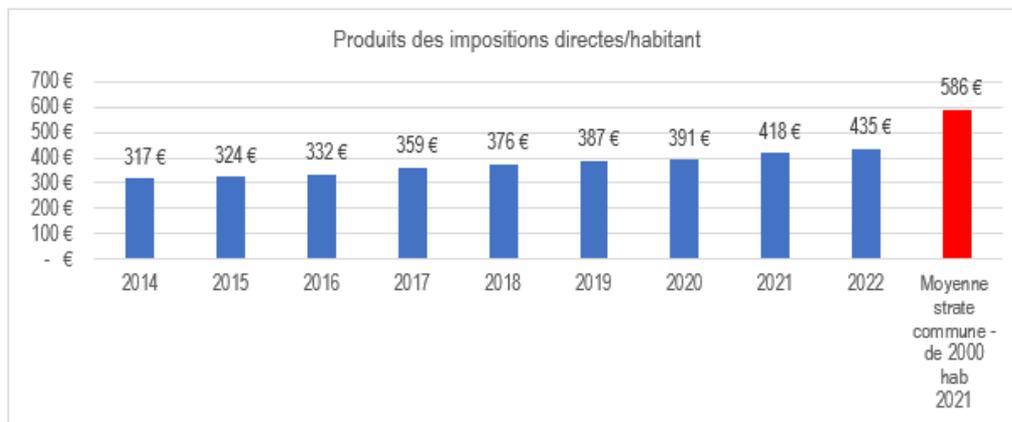
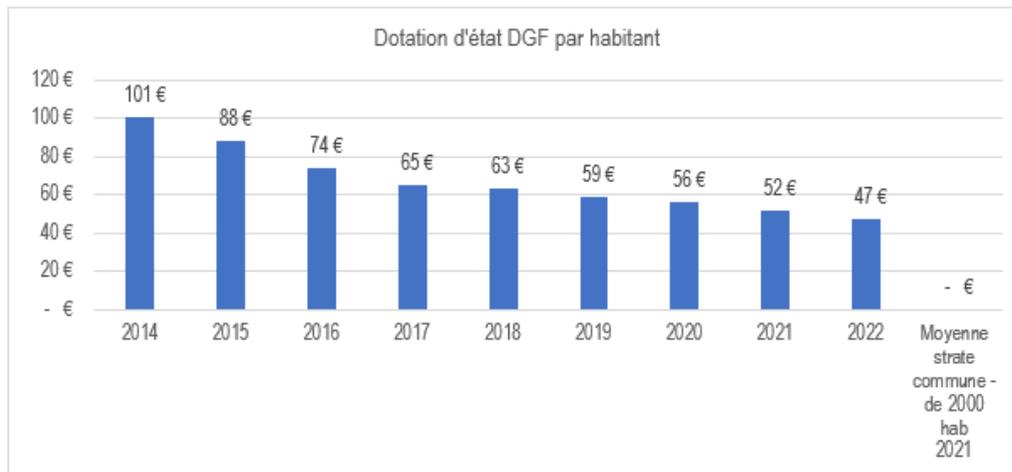
Une situation fin 2022 très saine

Fin 2022, si les premiers effets de l'inflation sont tangibles, **la situation financière reste très saine.**

Ainsi même si les dépenses réelles de fonctionnement ont augmenté de 8% sur 2022 par rapport à 2021, en grande partie lié à l'augmentation de prix de l'énergie (+20% pour les charges à caractère général), les recettes réelles de fonctionnement ont elle augmenté de 11% malgré une baisse des dotations d'état (DGF) à la commune et un niveau d'imposition par habitant qui reste inférieur aux communes de même strate.

Ce résultat est le fruit d'un souci constant d'économie des agents municipaux autant que de l'équipe de conseillers municipaux en place.





Cet équilibre favorable entre les dépenses et recettes réelles de fonctionnement a permis d'**augmenter les dépenses d'investissements dans de nouveaux équipements sur l'année 2022** pour un montant global de 365k€ :

- Finalisation des travaux de réalisation du parking des Pachottes derrière la maison médicale
- Réhabilitation du terrain d'honneur au stade de foot subventionné par l'état et le département à hauteur de 30k€
- Extension du vestiaire de la cantine
- Travaux de réhabilitation et changement de système de chauffage dans les bâtiments communaux loués et à la bibliothèque
- Modernisation parc informatique à la mairie, à l'école et pour le périscolaire
- Installation d'un écran et vidéoprojecteur à la salle des fêtes ainsi que d'un vidéoprojecteur à la salle de l'Inverse
- Acquisition de poubelles de tri, tables et banc pour l'école et le centre de loisirs, de mobilier pour la cantine, l'école et la bibliothèque.

L'excédent brut global s'élève pour 2022 à 207k€ et le niveau d'endettement est très faible, l'encours de dette n'étant que de 217k€.

Cette **situation financière globale favorable** permet d'aborder sereinement l'année 2023 malgré un contexte économique incertain et d'envisager un programme d'investissement ambitieux pour notre commune.

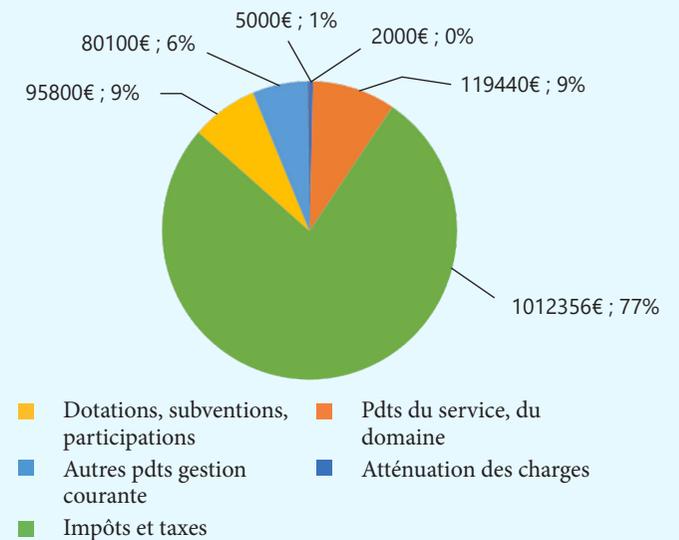
Un budget 2023 prudent mais ambitieux en investissement

La baisse récurrente de la dotation de l'État, la forte inflation, l'envolée des coûts énergétiques incitent à une vigilance accrue pour conserver une gestion financière saine pour notre village. Le budget 2023 a ainsi été élaboré avec beaucoup de prudence en anticipant au maximum les aléas.

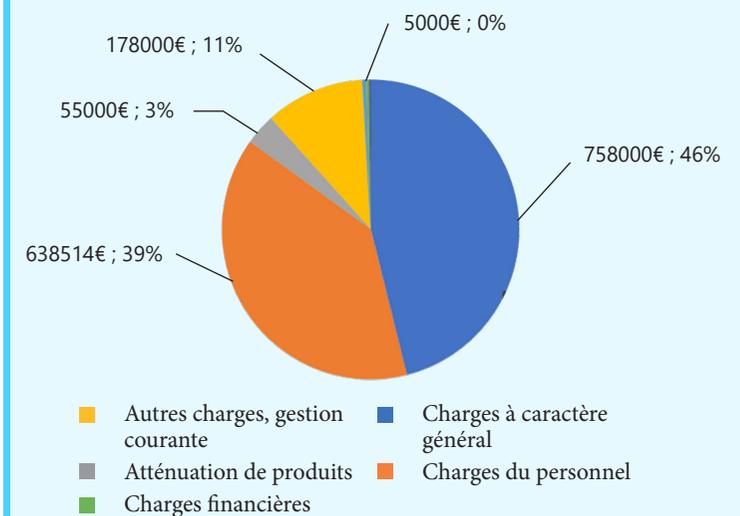
Le budget prévisionnel de fonctionnement intègre ainsi :

- Une augmentation du coût de l'énergie, intégrant la sortie de la commune des tarifs réglementés pour le gaz
- L'inflation sur le coût de certains produits et travaux
- L'augmentation du point d'indice de la fonction publique mis en œuvre au 1er juillet 2022 et une potentielle augmentation complémentaire en 2023
- Le contrôle pression et débit des poteaux incendie devant intervenir tous les 9 ans
- La mise en registre réglementaire et périodique de l'état civil, des arrêtés du Maire et des délibérations
- Le coût pour la commune du recensement
- L'intégration de maintenance préventive pour les réseaux d'eau pluviale dans le cadre du plan d'action inondations
- Des travaux d'entretien sur les bâtiments et la mise en place d'un point de livraison électrique autonome pour l'épicerie du village.
- **Le choix de maintien de ne pas augmenter le niveau de fiscalité pour ce qui est des taux communaux**

RECETTES DE FONCTIONNEMENT



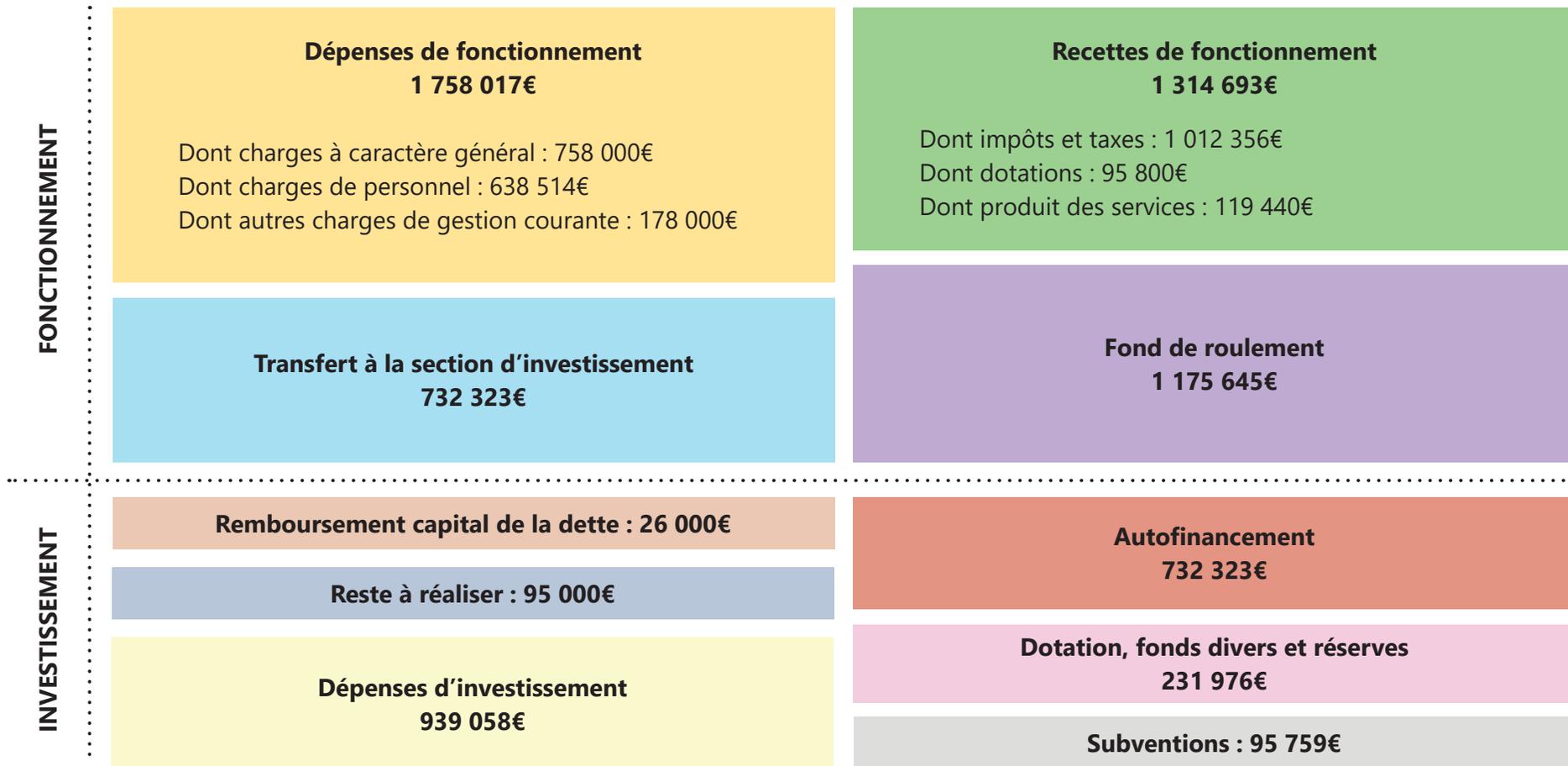
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



Concernant le budget d'investissement, un reste à réaliser de 95k€ a été pris en compte (correspondant aux dépenses déjà engagées pour la fin de travaux de l'extension de vestiaire cantine, le diagnostic énergétique de l'école, diverses études notamment concernant les possibilités techniques du bâtiment de la ferme et de l'aménagement du parc des Pachottes...)

Une nouvelle priorisation des projets a été réalisée pour tenir compte du contexte énergétique. Les projets permettant une économie d'énergie et un retour d'investissement ont été priorisés.

L'équilibre global du budget prévisionnel est le suivant :



Le programme d'investissement intègre de nombreux projets, finançables sur l'exercice mais qui s'étaleront potentiellement dans le temps selon la disponibilité des subventions, les temps d'étude et de préparation nécessaires à leur réalisation.

Parmi ceux-ci :

- La **finalisation du terrain de football** : cages et main courante (~50k€)
- La reprise d'étanchéité de la **toiture de l'école** (~40 k€)
- La **rénovation énergétique de l'école** (isolation façade et toiture, changement des menuiseries...) et changement du système de chauffage (~570 k€) permettant de répondre au décret tertiaire
- Le **câblage fibre / wifi** des différents bâtiments communaux et mise en place de nouvelles caméras de surveillance (~50k€)
- L'installation de **panneaux photovoltaïques sur le toit de la salle des fêtes** intégrant le traitement du problème d'étanchéité de toiture actuel (~150 k€)
- La **réhabilitation du City Parc** au stade de foot et un possible **jeu de boules** (~45k€)
- La rénovation et complément de **jeux d'enfants au parc des Pachottes** (~30k€)
- De nombreux petits **achats de service** (arceaux vélos, poubelles de tri, pergola au centre de loisirs...).

La commune est peu endettée mais ses capacités d'investissement restent limitées du fait d'un excédent non extensible et de ses faibles sources de recettes réelles hors dotation d'état et impôt. Par ailleurs, le maintien d'un fond de roulement suffisant permettra d'investir dans une nouvelle école maternelle quand le besoin s'en fera ressentir en fonction de l'évolution démographique de notre commune.

GLOSSAIRE

Le budget de la commune se répartit en deux sections : fonctionnement et investissement, qui doivent être équilibrées en dépenses et en recettes.

Le fonctionnement :

- *Les recettes de fonctionnement sont notamment constituées des impôts locaux, des dotations de l'État, des recettes des services rendus à la population (restauration scolaire, accueil périscolaire et de loisirs, location de salle)...*
- *Les dépenses de fonctionnement couvrent les opérations nécessaires à la gestion courante des services de la commune comme l'entretien des bâtiments, l'eau, l'électricité, les contrats mais aussi la rémunération des agents municipaux, les indemnités des élus, les subventions aux associations, le remboursement des intérêts de la dette...*

L'investissement

- *Les recettes d'investissement comprennent l'excédent du budget de fonctionnement, les subventions liées aux investissements réalisés, fonds de compensation de la TVA...*
- *Les dépenses d'investissement correspondent aux opérations à moyen et long terme réalisées sur le patrimoine communal : gros travaux, acquisitions mobilières (matériel, véhicules) ou immobilières, programmes d'aménagement, remboursement du capital de la dette...*

Les travaux réalisés ou en cours

POUR UN MEILLEUR CONFORT, POUR TOUS



La rue et l'allée des Fontaines

Le chantier d'aménagement de la Rue des Fontaines avance.

La fin de la 1^{ère} phase est en train de s'achever (Enfouissement des réseaux) et déjà la ligne HTA est supprimée. Les prestataires réseaux sont en train de rebrancher les propriétés (EDF, télécom) puis viendra la suppression des câbles aériens et des poteaux.

La 2[°] phase (trottoir et stationnement) est déjà lancée, puis viendra avant l'été les revêtements de surface, la signalétique et les marquages.



La route de Marennes

Le syndicat des eaux dans sa politique d'amélioration du rendement de réseau renouvelle chaque année 2 à 3 km de canalisation pour l'ensemble des 5 Communes. Ce renouvellement est opéré en fonction de l'âge, de l'état et de la nature de la canalisation.

Sur simandres c'est plus d'un km de tuyau en fonte grise d'origine du réseau qui a été renouvelé cette année route de Marennes.

A noter que le rendement du réseau approche les 87 % et que l'indice linéaire de perte est de 2.89 m³ au km et par jour. A titre de comparaison le réseau de la métropole a un ILP DE 9 m³.



La combe Saint Jean

La combe Saint Jean est une combe sèche qui reçoit les eaux de ruissellement du versant des balmes viennoises au sud de la commune.

Dans les années 80 90 une digue de retenue d'eau a été érigée pour protéger le village d'une arrivée d'eau subite et importante. En 2018 cet ouvrage a cédé sous l'afflux d'eau suite à un orage (environ 100 mm d'eau en très peu de temps).

Le SMAAVO a décidé de restaurer cette digue et de lui redonner toute l'efficacité nécessaire pour juguler les problèmes d'intempéries. Le réceptacle a été creusé pour lui redonner une capacité à la mesure des événements pluvieux et les flancs de l'ouvrage ont été empierrés pour éviter l'érosion.

A nouveau la digue est opérationnelle dans sa protection du village.



De nouvelles caméras de surveillance

La mairie a décidé de moderniser son architecture de vidéo protection et d'ajouter des points de cameras afin :

- De **renforcer le sentiment** de tranquillité et **de sécurité**
- **De protéger les lieux et équipements publics** et dissuader les auteurs de dépôts sauvages
- **D'agir sur la résolution des affaires judiciaires** et renforcer les capacités d'intervention et d'identification

Le système d'enregistrement a été modernisé et remplacé par un autre beaucoup plus performant. Les caméras seront "contextuelles" et permettront une visualisation en plan large de nature à détecter, observer, voire reconnaître les individus suspects. Elles seront aussi dites de "visualisation des plaques d'immatriculation" en plan serré afin d'augmenter les possibilités d'identification des plaques minéralogiques la nuit.

4 caméras seront rajoutées à l'existant devant la mairie, sur le parking derrière la mairie et devant l'école.

La fibre optique

UN DÉPLOIEMENT LONG...

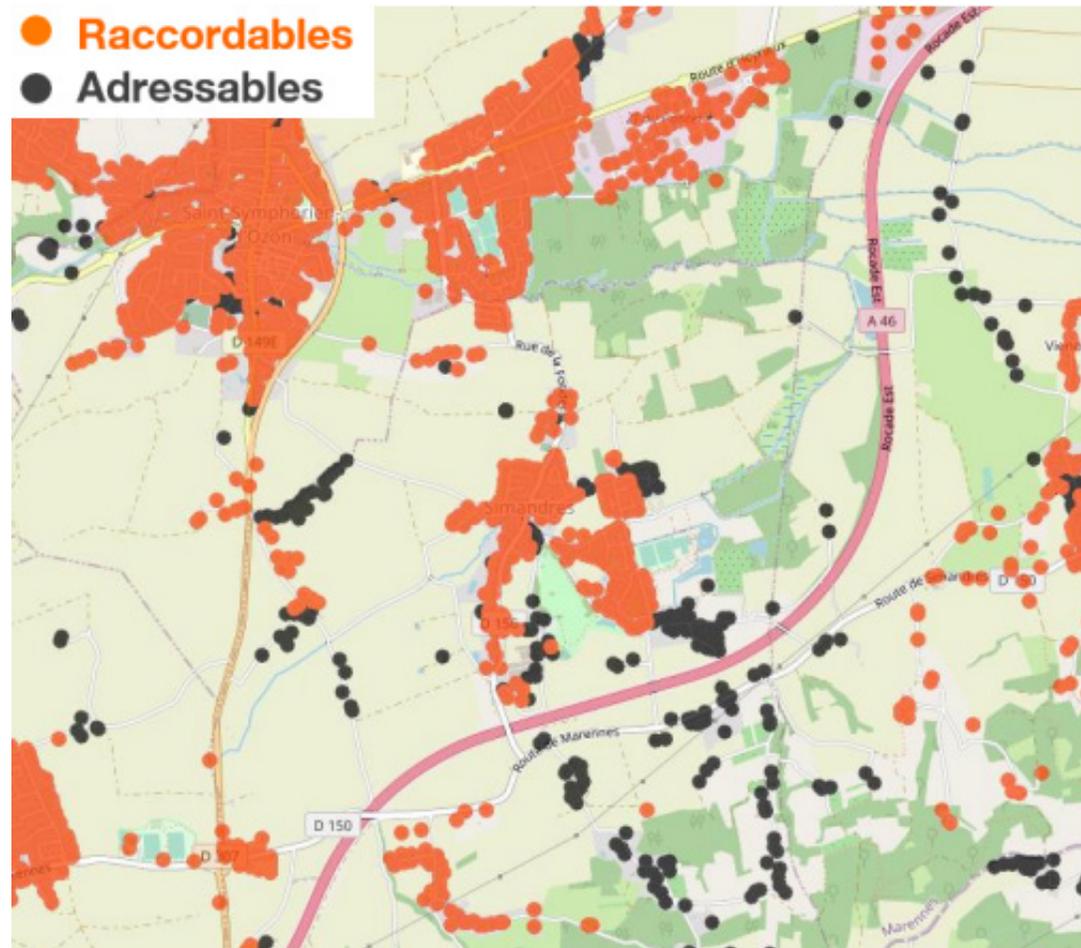
Depuis fin 2020, les travaux de déploiement menés par Orange se sont poursuivis pour raccorder les logements accessibles par les fourreaux enfouis existants.

Le déploiement sur le réseau aérien a lui débuté mais prend beaucoup de temps.

Orange a été nommée par le gouvernement et le Département du Rhône pour être l'opérateur technique sur notre commune et ainsi déployer la fibre sur Simandres.

Dans ce cadre, l'engagement contractuel était de rendre éligible à la fibre 100% du nombre de logements identifiées lors du recensement INSEE 2014 avant fin 2022 soit 677 logements à Simandres.

Cet engagement a été tenu puisque 688 logements sont aujourd'hui raccordables à la fibre à Simandres (124% de la référence mais 71% de l'ensemble des logements actuels). En effet, le nombre de logements ayant évolué depuis cette référence, il reste encore 274 logements à raccorder (hors immeubles neufs).



Parmi ces logements à raccorder :

- **75 logements attendent juste des travaux de raccordement suite déblocage de problèmes de poteaux notamment,** aucune planification ne nous est transmise par Orange mais ces travaux devraient pouvoir être mis en œuvre dans un délai raisonnable. La municipalité a en tout cas demandé la priorisation de ces chantiers.
- **125 logements sont en attente de finalisation des travaux d'enfouissement rue des Fontaines.** Les travaux de raccordement devraient donc pouvoir être mis en œuvre, une fois les travaux d'enfouissement finalisés.
- **74 logements sont en attente de remplacement de poteaux aériens ou d'installation de nouveaux poteaux,** ces travaux étant de plus grande ampleur et plus coûteux pour Orange, nous pouvons nous attendre à des délais beaucoup plus long...

A noter que la municipalité ne dispose malheureusement pas de planning de déploiement et n'a pas de moyens d'influencer celui-ci, pas de levier contractuel notamment.

Des points réguliers sont malgré tout organisés régulièrement et des demandes de priorisation sont transmises pour essayer d'accélérer ce déploiement. Les demandes de voirie pour renforcement ou installation de poteaux sont par ailleurs traitées sans délai pour faciliter le travail des sous-traitants opérant l'infrastructure.

Nous devons donc encore nous armer de patience avant de voir l'ensemble de notre village raccordé à la fibre.

Voie	Nombre de logements		
	Attente raccordement	Attente enfouissement	Attente poteaux
Allée Combe Louvat		3	
Allée des Fontaines		13	
Chemin du Beyron			1
Chemin de Franchison	22		
Chemin de la Prairie	3		
Lotissement la Prairie			1
Route de Chuzelles			36
Route de Marennes		49	3
Route Saint Jean d'Arché			6
Route de Simandres		2	2
Rue Claudius Bery	11		
Rue de Combe Louvat		27	
Rue de la Fonderie	3		
Rue de la Rancolière			18
Rue de l'Etang	10		
Rue de Limon	2		
Rue des Fontaines		31	
Rue des Gordes	6		
Rue des Pachottes	18		
Rue du Planet			4
TOTAL	75	125	74

L'évaluation de l'école

ÉVALUER PAS POUR NOTER MAIS POUR MIEUX FONCTIONNER

Depuis la rentrée de septembre 2022, les évaluations d'écoles primaires ont commencé petit à petit partout en France, tout comme dans les collèges et les lycées.

A terme, le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse souhaite que chaque école soit évaluée une fois tous les 5 ans.

L'objectif principal de ces évaluations est de faire un diagnostic de ce qui fonctionne dans une école pour le valoriser et permettre aux différents partenaires de s'interroger et d'améliorer le fonctionnement de l'école.

Un autre objectif est de faire converger le projet d'école et l'évaluation d'école.

L'évaluation d'école ne doit pas donner lieu à des classements ou à des inspections en classe. On ne pointe pas de façon individuelle les points positifs / négatifs, on reste sur une vision globale de l'école.

Sur le principe, **l'équipe enseignante doit d'abord procéder à une auto-évaluation** sur différents items regroupés en 4 catégories :

- Les acquis scolaires et l'équité
- Le bien-être de l'élève et le climat scolaire
- Les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'école
- L'école dans son environnement institutionnel et partenarial.

Une équipe composée de 3 évaluateurs externes sans lien avec l'établissement scolaire vient ensuite observer le fonctionnement de l'école et peut solliciter des partenaires (parents, collectivités, etc) pour élargir la réflexion amorcée par l'auto-évaluation.

Les évaluateurs rédigent un pré-rapport synthétique qui après échanges avec l'école aboutit à un rapport final, comportant analyses et conseils dont les équipes enseignantes peuvent (ou non) se saisir. Il ne s'agit pas d'évaluations prescriptives.

Si l'exercice nécessite une forte implication et une certaine capacité à se remettre en question, le bénéfice possible d'un tel dispositif n'a pas échappé à l'équipe enseignante de l'école de Simandres qui s'est portée volontaire pour l'intégrer dès le premier semestre de cette année scolaire.

Nul doute que les analyses et conclusions du rapport d'évaluation permettront à l'équipe enseignante de notre école de poursuivre et d'intensifier le dialogue avec les partenaires (collectivité, familles, services périscolaires...) dans le but d'améliorer son fonctionnement.

POUR EN SAVOIR PLUS

Retrouvez le rapport d'évaluation présenté au Conseil d'École du 3 mars 2023 sur le site de la Mairie www.simandres.fr/ecole

Le carnaval

2023, UN CARNAVAL «HORS D'ÂGE»

L'après-midi du **vendredi 7 avril** a eu lieu le traditionnel carnaval de l'école de Simandres.

Tous déguisés, les élèves des 7 classes, leurs encadrants et les parents ont défilé, en musique, dans le village, à la suite du camion de la mairie qui transportait Monsieur Carnaval.

Arrivé aux Pachottes, comme il se doit «Monsieur Carnaval», coupable de tous les maux, a été condamné à mort et brûlé vif sous un tonnerre d'applaudissements, en présence de tout le cortège impatient que ce bonhomme de papier et chiffon se réduise en cendres.

On brûle «Monsieur Carnaval» car il représente les aspects négatifs de l'hiver, le froid, la tristesse. Ainsi en le brûlant, on laisse place aux couleurs chatoyantes du printemps !

Et c'est dans la bonne humeur, sous le soleil radieux, que les enfants et leurs accompagnateurs ont pu prendre leur goûter au Parc des Pachottes.





En clin d'œil au dernier carnaval scolaire de la directrice, Christiane Gilibert, (la retraite approchant à grands pas...)

les maîtresses et les ATSEM nous ont fait la surprise d'arriver avec ...

des cannes, un déambulateur et **quelques dizaines d'années en plus !**

(ou pas 😊 😏 🎉)

Le printemps des poètes

LA 25^{ème} ÉDITION

Le 25^{ème} Printemps des Poètes 2023 s'est déroulé au mois de mars.

Comme chaque année, les élèves de l'école de Simandres ont débordé de créativité et de sensibilité pour vivre à fond cette manifestation nationale et internationale qui a pour vocation de sensibiliser à la poésie sous toutes ses formes

Les jeunes simandrins ont partagé avec leurs camarades et leurs familles des poèmes appris ou inventés, lors de rencontres poétiques au sein de l'école du 3 au 10 mars.



Les familles sont venues en grand nombre pour partager ces moments de poésie



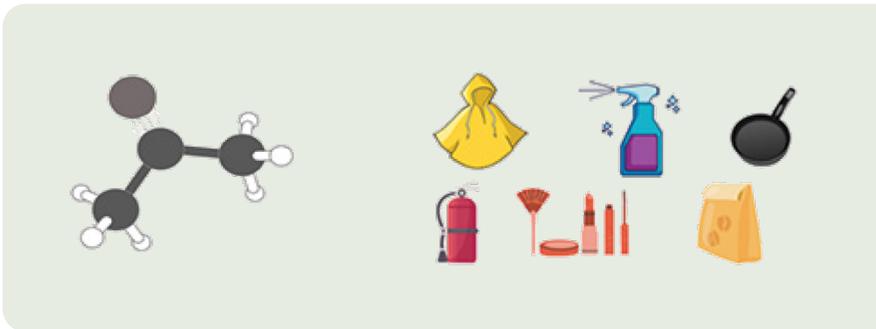
Les enfants ont aussi suspendu au grand ficus de l'entrée de l'école leurs textes comme autant de vœux poétiques.

Les PFAS

CE QUE NOUS SAVONS

Tout d'abord, les «PFAS» c'est quoi ?

C'est une **famille de composés chimiques**, caractérisés par une chaîne carbonée portant des atomes de fluor. Il y en a plus de **4000 différents**, tous d'origine humaine. Ils sont utilisés depuis les années 1950 dans des applications industrielles et des **produits de consommation** (textiles, emballages, poêles, mousses anti-incendie, revêtements anti-adhésifs...) pour leur propriétés comme la résistance à la chaleur.



Parmi les PFAS, deux sont plus connus, surtout par leur persistance dans l'environnement, le PFOA (acide perfluorooctanoïque) et le PFOS (sulfonate de perfluorooctane).

Ils font l'objet de réglementations particulières.

La présence de PFAS dans les milieux

Les PFAS se dégradent très peu, c'est pourquoi il est possible d'en retrouver trace dans l'environnement, y compris des substances qui ont été interdites depuis plusieurs années.

La présence de PFAS dans l'environnement a une origine uniquement anthropique, **c'est-à-dire due à l'activité humaine**.

Ils proviennent :

- De **rejets domestiques** (installations de traitement de déchets, stations épuration)
- De **rejets industriels** (électronique, cosmétique...)
- De **mousses anti-feux** (par exemple après un exercice incendie)

Du fait de l'utilisation variée de ces composés chimiques et de leur persistance, tous les milieux peuvent être concernés : l'eau, l'air, les sols, et la chaîne alimentaire.



Les PFAS, quelle est la situation ?

Des informations circulent faisant état de la pollution du Rhône, avec l'impact sur la station de captage de Ternay qui alimente en eau potable notre commune.

Pour mieux comprendre ce que sont les PFAS, leurs effets et les textes applicables, **nous vous encourageons à prendre connaissance des informations de la DREAL** (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) : <https://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/mieux-comprendre-les-pfas-leurs-effets-les-textes-a23560.html>

Une fiche pédagogique en 11 points est désormais [accessible](#).

L'ARS Auvergne-Rhône-Alpes anticipe la mise en œuvre de la directive européenne, qui prévoyait une évolution des analyses sanitaires d'ici 2026.

Elle surveille ainsi, avec une première campagne en juillet 2022, les PFAS dans l'eau d'alimentation issue des champs captant de la nappe alluviale du Rhône en aval de Pierre-Bénite et jusqu'au Péage de Roussillon et de la nappe alluviale du Garon.

Les analyses du contrôle sanitaire mis en œuvre par l'agence régionale de santé **ont été réalisées en juillet, septembre et décembre 2022 puis en février 2023**. Pour chaque champ captant, une analyse a été réalisée sur l'eau brute, l'eau traitée et l'eau distribuée (c'est-à-dire au robinet).

Ces résultats indiquent un dépassement de la norme eau potable sur le champ captant de Ternay (jusqu'à 2 fois). Néanmoins, les PFAS considérés comme les plus dangereux au niveau européen

(PFOA, PFOS, PFHxS, PFNA) demeurent en concentrations limitées dans ces résultats.

L'ARS ne recommande donc pas de restriction de la consommation de l'eau issue de ces champs captant.

Concernant le champ captant de Ternay, plusieurs options sont à l'étude pour diminuer la concentration en PFAS, à court terme par une interconnexion avec le réseau de la métropole de Lyon, à moyen terme par une station de traitement.

Plus d'informations : <https://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/pfas-focus-sur-la-situation-au-sud-de-lyon>

POUR INFO

Les Maires des communes de Communay, Ternay, Chasse sur Rhône, St Symphorien d'Ozon, Simandres et Sérézin du Rhône ont cosigné un courrier à l'attention de la Préfète du Rhône relatif à la demande de suppression immédiate des rejets dans le Rhône des résidus contenant des PFAS par les industriels. Le soutien de l'État pour la transition vers des solutions de traitement de l'eau ainsi que l'organisation d'une réunion publique sont également demandés.

Suite à un retour favorable de la préfète, les maires de ces Communes organisent une réunion publique concernant les PFAS le mercredi 31 mai à 19h00 à la Salle Omnisport du Devès et vous convient à participer à cet évènement.

Courrier en page suivante



PREFECTURE du RHONE
 Madame Fabienne BUCCIO
 Préfète de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, de la zone de défense et de sécurité sud-est
 69419 LYON cedex 03

Objet : PFAS

Le 19 avril 2023

Madame la préfète,

Le 30 mars nous avons assisté sur la commune de Communay à une présentation concernant la pollution des puits de captage de Chasse/Rhône-Ternay aux perfluorés organisée par le collectif citoyen « Ozon l'eau saine ».

Il convient de signaler en préambule le nombre important d'auditeurs, sans doute 250 personnes à l'intérieur de la salle et un grand nombre qui n'a pas pu entrer est reparti.

La présentation était de qualité, scientifiquement bien étayée par un chimiste de formation Monsieur Louis Delon sans excès de langage et avec la modestie scientifique qu'il convenait.

Le diaporama projeté, le diagnostic et les solutions envisagées, les différents orateurs, l'exposé du représentant de Suez, délégataire du Syndicat mixte d'eau potable Rhône-Sud, ainsi que celui du directeur du SMAHR ont permis d'éclairer les auditeurs qui, quoique constructifs dans une large majorité, exprimaient aussi des doutes et des attentes fortes.

L'exploitant des puits de captage a annoncé que l'ARS validait la qualité de l'eau comme consommable, et ceci malgré la pollution aux PFAS. Ce discours est difficilement entendable par la population qui l'a clairement exprimé lors de la réunion. Il est important de rappeler que les puits de captage de Chasse/Rhône-Ternay présentent actuellement une concentration en PFAS d'environ 150 à 200 ng/l, alors que la future norme de 2026 exigera une limite de 100 ng/l.

En outre, étant donné l'existence de solutions techniques capables de réduire considérablement cette pollution, ce discours est encore moins audible. Il est donc crucial que l'État apporte son soutien et facilite la transition vers des solutions de traitement de l'eau efficaces. Des solutions ont été évoquées lors de cette soirée mais prendraient plusieurs années.

Dans cette optique, si pour la population adulte le délai semble tolérable (sous réserve d'absence de nouveaux rapports alarmants) cela reste difficilement acceptable pour les enfants au regard des résultats transmis par le collectif citoyen qui identifie les jeunes enfants comme les plus vulnérables à cette pollution.

Des voix s'élèvent déjà dans ce sens et réclament que les écoles soient dotées de systèmes de filtrations des PFAS (osmose inverse, charbon actif, nano filtration) ou mise à disposition de bouteilles d'eau minérale.

Madame la préfète, dans cette période de doute il est impossible que les maires concernés par l'alimentation en eau pompée dans le champ captant de Chasse Ternay, restent inactifs. Déjà certains d'entre nous ont autorisé les familles qui le souhaitaient à doter leurs enfants de gourdes d'eau remplies à la maison.

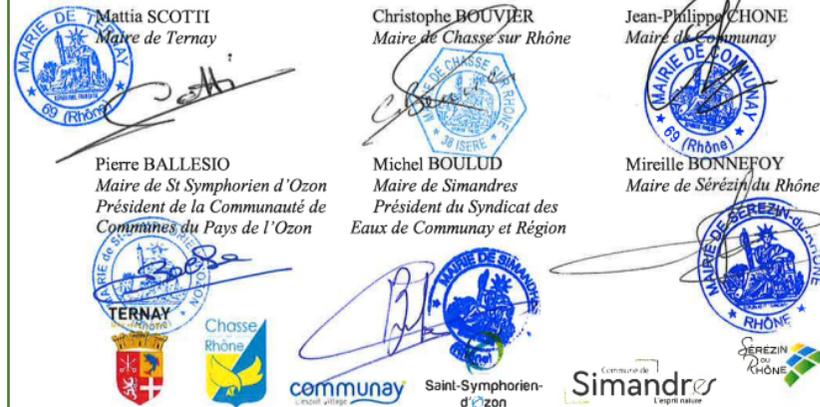
Cela est insuffisant. A minima, la population souhaite être informée et il est souhaitable que les élus locaux et les services techniques de l'Etat organisent une réunion publique, y compris d'ailleurs en y associant ce collectif. Cette réunion pourrait se tenir sur la commune de Ternay fin mai, la date exacte restant à préciser.

Nous demandons également une suppression immédiate des rejets dans le Rhône et son canal par les industriels des résidus contenant des PFAS. Seule une telle mesure sera de nature à faire diminuer rapidement les concentrations de ces produits dans notre eau potable pompée sur le champ captant de Chasse Ternay. Seule une telle mesure sera de nature à avoir des concentrations qui respectent la norme, l'eau actuelle ne la respectant pas.

Restant à votre disposition nous vous prions d'agréer, Madame la Préfète, nos respectueuses salutations.

Copies :

- Denis Mauvais, *Sous-préfet de Vienne (Isère)*
- M. Raymond DURAND, *maire de Chaponnay*
- M. Timotéo ABELLAN, *maire de Marennes et vice-président de la CCPO*



Matinée nettoyage du village

NETTOYAGE DE PRINTEMPS

En septembre dernier, la journée de nettoyage du village avait réuni plus de 70 habitants et permis de récolter 237 kg de déchets.

Forts de ce résultat et conscients de la nécessité d'intervenir de façon régulière, les jeunes élus du Conseil Municipal Enfants ont proposé de reproduire cette journée au printemps.

Entre les vacances scolaires et les différentes contraintes, la date n'a pas été facile à fixer, mais c'est celle du **29 avril** qui a finalement été retenue, malgré la proximité du 1er mai.

Jusqu'au dernier moment nous n'avons pas su si nous devons maintenir la collecte compte tenu des prévisions météorologiques plutôt défavorables.

Pourtant ce samedi 29 avril à 9h00, **plus de 35 simandrins d'âges divers se sont retrouvés au Parc des Pachottes pour démarrer la matinée de nettoyage du village.**

Après un café de bienvenue, les « brigades » se sont formées, et dès 9h30, les habitants bénévoles munis de gants, de gilets jaunes et de sacs, sont partis dans différentes directions pour couvrir les sept secteurs définis à partir du centre du village.

Un camion de la mairie est intervenu pour aller chercher les déchets trop lourds, trop encombrants ou dangereux, mais aussi récupérer les sacs remplis, en cours de matinée.

A partir de 11h15, les premiers volontaires étaient de retour, leurs sacs chargés de matériaux les plus variés. Les derniers courageux simandrins sont arrivés vers 12h30.

La « récolte » a été pesée : 72,600 kilos de déchets recyclables et non recyclables.





Satisfaits du travail accompli et contents d'avoir bénéficié d'une météo finalement plutôt clémente, les bénévoles se sont réunis autour du verre de l'amitié.

Parmi les déchets on a trouvé de tout, des matériaux de démolition, des morceaux de polystyrène et d'autres matières, des jantes, des vêtements, des lunettes, des sacs remplis, éventrés, des flacons plastique, des canettes, des emballages et des papiers de tous formats, quelques bouteilles de verre et des mégots de cigarette en très grand nombre...

La municipalité et le Conseil Municipal Enfants à l'initiative de cette action remercient sincèrement les Simandrins soucieux de notre environnement présents à ce rendez-vous. Bien que moins nombreux qu'en septembre, ils ont fait de cette matinée de nettoyage une totale réussite.

Si la ferveur manifestée ce samedi nous rassure sur les capacités des habitants à s'engager pour l'environnement, le résultat de la « récolte » n'est pas réjouissant. Il nous interroge sur les moyens à mettre en œuvre pour réduire tout au long de l'année les déchets jetés dans l'espace public.

QUELQUES MOTS SUR LES MÉGOTS

Trouvés en grandes quantités sur différents « spots » de notre récolte, ils posent quelques questions. Pourquoi jeter son mégot de cigarette par terre quand on se trouve à 2m d'un cendrier ? Y-at-il suffisamment de cendriers près des salles (des fêtes, des familles ? Pourquoi tant de mégots aux abords de l'école ? Comment faire pour réduire ce type de déchets, quand on sait à quel point ils polluent.

Les mégots de cigarette sont un vrai fléau ! 23 milliards par an rien que pour la France, c'est le nombre de mégots qui finissent chaque année dans la nature.

Un mégot a beau être petit, il n'en reste pas moins très polluant. Dedans, il y a 4 000 substances chimiques, dont du plastique, du plomb, du mercure, de l'arsenic et même des insecticides. Ces mégots se laissent emporter par le vent et partent dans le caniveau, donc dans les égouts, donc dans les rivières, donc dans la mer.

Un seul mégot peut polluer 500 litres d'eau à lui seul. Il lui faut au moins douze ans pour se décomposer. 4 mégots dans 1L d'eau seraient suffisants pour tuer un poisson de petite taille.

Il s'agirait du 3ème déchet le plus mortel et polluant dans les océans (après les filets de pêche et les sacs plastiques).

Ce sont précisément les filtres à cigarettes qui posent problème car aucune réglementation n'existe à l'échelle de la planète pour procéder à leur élimination. Comme la plupart des déchets plastiques, il est à usage unique et difficilement biodégradable.

Le mégot se bio-fragmente en une multitude de microparticules qui polluent l'environnement irréversiblement. Il n'y a pas de réelle disparition.

Les kits économiseur d'eau

À RÉCUPÉRER EN MAIRIE

Le Syndicat des Eaux de Communay et Région investit dans l'économie d'eau pour tous !

Les kits d'économiseurs d'eau gratuits sont mis à votre disposition en Mairie (limité à 1 kit par famille). N'hésitez pas à venir le chercher.

Le saviez-vous ?

Dans la douche, le débit courant est de 16 litres / minute. Grâce à ce régulateur, son débit sera de 8 litres / minute.

Soit une économie de 50% d'eau chaque année !

Dans un robinet, le débit courant moyen est de 13 litres / minute. Grâce à cet aérateur, son débit sera de 5 litres / minute.

Soit une économie de 60% d'eau chaque année !

**L'EAU EST UNE RESSOURCE ESSENTIELLE À LA VIE
NE LA GASPILLONS PAS !**

Réalisez
Jusqu'à
60%
d'économie
sur votre
facture
d'eau !



Le syndicat des Eaux Communay-Région investit dans l'économie d'eau pour tous.

Des **kits d'économiseurs d'eau gratuits** sont mis à la disposition des familles en mairie (1 kit par famille).

Venez les retirer rapidement leur nombre est limité.

Premier arrivé premier servi.



Ensemble, agissons pour le climat

LE PARCOURS D'ANIMATIONS

La Communauté de Communes du Pays de l'Ozon a le plaisir de vous proposer diverses animations afin de vous éclairer et vous donner des outils concrets pour participer à la transition écologique !

La CCPO vous propose
diverses animations
pour vous éclairer
et vous donnez
des outils concrets
pour participer à la
transition écologique !



Jeudi
**04
MAI**

FRESQUE DU CLIMAT

De 18h30 à 21h30

Simandres - Salle des Fêtes

--- sur inscription ---

Jeudi
**25
MAI**

ATELIER 2 TONNES

De 18h30 à 21h30

Sérézin - Salle Tavernier

--- sur inscription ---

Jeudi
**1^{er}
JUN**

CONFÉRENCE

De 18h30 à 20h30

Saint Symphorien d'Ozon

à l'Orangerie

Samedi
**17
JUN**

BALADE URBAINE

De 10h00 à 12h00

Communay - Stade de la Plaine

--- sur inscription ---

Retrouvez toutes les informations et liens
d'inscription sur www.simandres.fr

Retour sur les manifestations

CA BOUGE À SIMANDRES



Le boudin de l'APAC

Après 2 ans d'absence, le boudin de l'APAC a fait son grand retour le samedi **14** et dimanche **15 janvier**.

Moment très attendu sur notre territoire, les membres de l'APAC, nous ont préparé des saucisses, beignets aux pommes, terrines de gibiers, boudins, pour le plus grand bonheur de tous.

Les chaudières ont tourné plusieurs jours afin de pouvoir contenter tout le monde. **C'est plus de 2km de boudins qui ont été fait pour l'occasion !**



Tout l'monde joue !

Le CCAS a proposé le dimanche **29 Janvier** une après-midi jeux. Une première riche en partage et découverte.

Une 60aine de participants sont venus partager un bon moment et découvrir la 100aine de jeux disponibles. L'occasion pour certains d'apprendre enfin à jouer aux grands classiques (tarot,..) et pour d'autres de découvrir de nouveaux jeux, tout en rencontrant de nouvelles personnes. Que de rires et de beaux partages entre générations ! L'occasion pour chacun de s'amuser et de retrouver son âme d'enfant en dégustant une galette offerte par la municipalité.

Retour à la case départ : on recommence bientôt ?



Les petits mots de la Saint-Valentin

«**La Saint Valentin s'affiche pour le bonheur des Simandrins**»

En février, l'écran d'informations municipales s'est habillé de Rose afin de célébrer l'Amour et l'Amitié grâce à l'initiative des bibliothécaires.

Plus de 30 messages ont été rédigés par des «poètes» de tout âge, de passage à la bibliothèque. Ces petits mots sortis du cœur ont été confiés à l'équipe communication de la mairie afin de les afficher sur le panneau lumineux.

Par Maryse, bénévole de la bibliothèque



L'atelier robotique

Le **15 février**, la bibliothèque de Simandres a accueilli un groupe d'enfants âgés de 7 à 10 ans, pour un après-midi de découverte de la robotique et de la programmation.

A l'aide de différents outils (les robots Thymio, Cubetto, Ozobots et d'autres...), ils ont relevé différents défis robotiques ludiques et créatifs, sous l'œil attentif de la conseillère numérique Sylvaine Janier et de Nelly Fabre l'animatrice du Réseau Liaison.



La fête du court-métrage

Pendant une semaine, cinéphiles ou néophytes, jeunes ou moins jeunes publics, sont invités à **découvrir et explorer la magie du court-métrage** grâce à une sélection de véritables pépites.

A l'occasion de cette grande fête gratuite et ouverte à tous, les bibliothèques du Réseau Laizon se sont transformées en salles de cinéma.

La séance organisée à Simandres pour les enfants s'est déroulée dans la matinée de **15 mars**, pour le plus grand plaisir des 17 enfants présents et de leurs accompagnateurs. La séance destinée aux «grands», intitulée « Godard au commencement », a eu lieu le **21 mars**.

Pour les spectateurs présents, elle a été l'occasion de redécouvrir un cinéaste et un comédien qui ont fait exploser les codes du cinéma français, juste avant le déferlement de la nouvelle vague.



La Saint Patoch

Tradition incontournable en Irlande et outre-Atlantique, où l'on festoie et défile en parade dans les rues, vêtu de vert, un trèfle à la boutonnière... la fièvre de la fête de la Saint-Patrick a gagné notre village.

Vendredi **24 mars**, lors de la Saint Patoch, organisé par Simandr'anim, les Simandrins ont pu, à leurs tours, festoyer en buvant des bières entre voisins et amis...

Ce fut encore un moment très convivial comme nous les aimons tant dans notre village.



La chasse aux œufs

La chasse aux œufs de Pâques, **le 9 avril**, organisée par la Municipalité et le Conseil Municipal des Enfants, a réuni, sous un beau soleil, près d'une centaine d'enfants avec leurs familles.

Cette année, les CME ont choisi de cacher des œufs en plastique colorés, marqués de différentes lettres, pour permettre aux enfants de composer des mots évoquant le thème de Pâques. Pour dénicher les œufs, **les petits chasseurs émerveillés ont exploré tous les recoins du parc !**

En rapportant les œufs, les enfants ont tous pu être récompensés par un cadeau gourmand. Certains ayant trouvé un des 10 œufs « étoile d'Or » ont remporté un cadeau supplémentaire.

Les enfants (et leurs parents) ont joué le jeu avec plaisir et ardeur, les plus petits bien sûr aidés par leurs aînés.



Escape-game à la bibli

« **Les secrets de la bibliothèque** »

Le **18 avril**, une vingtaine d'aventuriers intrépides de tous âges a envahi la bibliothèque de Simandres.

Perspicaces et opiniâtres, ils ont fouillé les locaux de fond en comble.

À force de réflexion mais aussi grâce aux quelques indices retrouvés, ils ont tous pu percer le mystérieux secret de la bibliothèque.



Spectacle de théâtre d'impro

« Un livre, une impro », la bibli hors les murs !

Plus de 80 personnes sont venues applaudir la troupe de théâtre d'improvisation, Lily, sur l'invitation de la bibliothèque de Simandres, en début de soirée, le **25 avril**.

Trois comédiens de la prestigieuse Ligue Lyonnaise d'Improvisation (la Lily) ont proposé au public Simandrin une série de saynètes improvisées à partir de titres et de passages de livres choisis par les spectateurs parmi une vaste sélection d'ouvrages de la bibliothèque.

Une heure et demi de rires et d'émotion, de clins d'œil, de pirouettes et de chutes, offerts par des comédiens virtuoses de l'impro à un public surpris puis conquis.

Après le spectacle, les artistes ont longuement échangé avec le public curieux de cette forme de théâtre méconnue.

Un livre, une impro ? Du théâtre différent pour promouvoir la lecture autrement.

C'est grâce au soutien de la Médiathèque départementale et du Réseau Liaison que cette soirée a pu se dérouler à Simandres.

Et bien d'autres encore...

Sans oublier la matinée Diots du Ski club, le repas du printemps du Club de l'amitié, les Copains à bord et leur fabuleuse pièce de théâtre, le safari truite de l'APS, la paëlla de BBG plongée, le repas mexicain des 6 en fêtes... et bien d'autres encore.

Un grand merci à vous tous pour l'énergie et la bonne humeur lors de ces manifestations. Nous pouvons être fiers du tissu associatif de notre village et c'est grâce à vous tous (**organiseurs, bénévoles et participants**) !

L'atelier « Répare ton vélo »

POUR PETITS ET GRANDS

Dans le cadre du plan vélo initié par la CCPO, des ateliers de formation gratuits de réparation de vélo ont été mis en place sur l'ensemble du territoire du Pays de l'Ozon.

Le jeudi 27 avril 2023 c'était au tour de l'étape Simandrines d'avoir lieu.

Christian GONNEAUD, spécialisé dans la réparation de cycles (Atelier VELCOME à Communay), est venu présenter aux participants les notions de base (et plus encore !) de l'entretien de leurs vélos.

3 heures durant, ses élèves ont ainsi pu apprendre :

- Les différents éléments qui composent un vélo
- Quels ustensiles et produits utiliser pour le nettoyage et l'entretien courant de son vélo
- Comment changer une chambre à air et un pneu
- Comment mettre une rustine
- Comment régler les freins de son vélo
- Comment régler son dérailleur
- Comment graisser la chaîne de son vélo

Un atelier utile et ludique puisque les participants, venus avec leur propre vélo, pouvait tout de suite mettre en pratique les différents enseignements afin d'optimiser leur monture. Une belle initiative de la CCPO qui a eu lieu sous un magnifique soleil dans le parc des Pachottes, donnant à tout ceux qui étaient présent l'envie d'aller tester le vélo qu'ils venaient eux-même d'optimiser.



Les aides « Fond air-bois »

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le fonds air-bois est une aide financière mise en place par la CCPO pour le remplacement d'anciens systèmes de chauffage au bois (cheminées ouvertes et poêles antérieurs à 2002), non performants et particulièrement polluants, par des appareils labellisés Flamme Verte 7 étoiles.

Le montant du fonds air-bois est de 1 000 € par foyer sans conditions de revenus et peut s'élever à 1 500 € pour les foyers très modestes selon les plafonds de l'ANAH déterminés pour l'année 2023 :

Nombre de personnes composant le ménage	Ménages aux ressources très modestes (en €)
1	16 229
2	23 734
3	28 545
4	33 346
5	38 168
Par personne sup.	+4 813

Le fonds air-bois est :

- **Cumulable avec d'autres aides** de rénovation énergétique : Certificats d'Economie d'Énergie (CEE), MaPrimeRénov
- **Compatible avec l'éco-prêt** à taux zéro
- **Compatible avec la TVA à 5,5 %** (en plus de l'éco-prêt à taux zéro)

LES CONDITIONS POUR EN BÉNÉFICIER



Pour bénéficier du fonds air-bois, il est nécessaire de :

- Habiter sur l'une des sept communes de la CCPO : Chaponnay, Communay, Marennes, Saint-Symphorien-d'Ozon, Sérézin-du-Rhône, Simandres, Ternay.
- Être un particulier et propriétaire de votre résidence principale depuis au moins 2 ans.
- Posséder un appareil fermé datant d'avant 2002 ou un foyer ouvert.
- Remplacer ce dispositif de chauffage par un poêle ou insert labellisé au moins Flamme Verte 7 étoiles : www.flammeverte.org/espace-particuliers/produits-labellises
- Faire installer le nouvel appareil par un professionnel bénéficiant de la mention RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) dont vous pourrez trouver la liste via le lien suivant : <https://france-renov.gouv.fr/annuaire-rge>
- S'engager à éliminer votre ancien appareil de chauffage au bois.

Plus d'infos sur www.simandres.fr/fond-air-bois

Les infos plus

POUR NE RIEN OUBLIER !

Retour sur les vacances d'avril

EN ROUTE POUR LE SAFARI !

Tel était le programme proposé aux enfants inscrits à l'accueil de loisirs pour les vacances de printemps.

Ainsi du **mardi 11 au vendredi 14 avril**, tous, des plus petits aux plus grands, ont vécu la semaine dans un climat de savane, de jungle et d'aventures.



Logiquement pour leur sortie hebdomadaire, les enfants sont partis à Peaugres où ils ont pu faire la visite guidée du parc en bus, puis à pieds en petits groupes.

Toutes les activités avaient un lien avec le safari, des plus paisibles : fabrication de guirlandes « serpent », de jumelles, de masques, ateliers de graphisme « éléphants », aux activités plus physiques : jeux et parcours sportifs (la rivière aux crocodiles), jeux de piste (en route pour le safari, jeux de poursuite et chasse à l'homme (énorme succès auprès des plus grands).



Une formation BAFA sur Simandres

A partir de l'épidémie de COVID 19, les accueils de loisirs pour enfants ont connu une pénurie d'animateurs diplômés.

Les animateurs plus âgés se sont souvent tournés vers la vie professionnelle et les jeunes en âge d'être animateurs ne disposaient pas des compétences nécessaires.

Les organismes qui forment les nouveaux animateurs tentent aujourd'hui de résorber le retard.

Pour permettre à l'une de ces formations d'avoir lieu, la commune de Simandres a accueilli une session de stage théorique BAFA du **11 au 18 février**, conduite par le Céméa (centre de formation spécialisé dans les métiers de l'animation), sous l'égide de la structure Locale d'Information Jeunesse de la CCPO.



LE BAFA, C'EST QUOI ?

Rappelons que le BAFA (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur) est un diplôme qui permet d'encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents en accueils collectifs de mineurs (plus généralement appelés colo/centres de vacances et centres de loisirs).

Pour obtenir le BAFA, il faut suivre deux sessions de formation théorique et un stage pratique qui se déroulent obligatoirement dans l'ordre suivant :

- Session de formation générale, qui permet d'acquérir les notions de bases pour assurer les fonctions d'animation (8 jours minimum)
- Stage pratique dans un séjour de vacances, un accueil de scoutisme ou un accueil de loisirs qui permet la mise en œuvre des acquis et l'expérimentation (14 jours minimum)
- Session d'approfondissement (6 jours minimum) ou de qualification (8 jours minimum) qui permet d'approfondir, de compléter, d'analyser les acquis et besoins de formation

Pour suivre la formation au BAFA, il faut avoir au moins 16 ans le 1er jour de la session de formation.

Demain, l'agglomération Lyonnaise, le bilan



Demain l'agglomération lyonnaise : vos attentes et leurs réponses

Le grand débat citoyen sur l'avenir de l'agglomération lyonnaise mené entre octobre 2022 et janvier 2023 arrive à son terme. Pour conclure cette étape majeure, les élus du Sepal vous invitent à partager les grands enseignements de cette concertation.

Vous vous êtes exprimés

Le Sepal, qui réunit la Métropole de Lyon, le Pays de l'Ozon et l'Est lyonnais, pilote la réflexion sur l'avenir de l'agglomération lyonnaise. Il a souhaité mettre la parole des habitants au cœur du projet. La consultation menée fin 2022 a permis de faire remonter de nombreuses questions, craintes, perceptions des enjeux à relever pour le territoire dans les 15/20 prochaines années.

Vous avez, en effet, été plus de 2000 à vous exprimer sur la plateforme mise en ligne et 1000 personnes ont participé aux débats organisés dans les communes !

Ils vous ont entendu

Le projet Demain l'agglomération lyonnaise doit aboutir en 2025 et se traduira dans un Schéma de cohérence territoriale (Scot), un document majeur de l'aménagement du territoire qui se décline ensuite dans les Plans locaux d'urbanisme et les projets des collectivités dans tous les domaines.

Aujourd'hui, ce sont les grandes orientations du projet qui sont établies, en tenant compte des avis exprimés par les citoyens.

Venez découvrir le mardi 23 mai de 19h à 20h30 au cirque Imagine à Vaulx-en-Velin, le projet de l'agglomération lyonnaise, que vous avez contribué à bâtir !

Pour en savoir plus <https://www.scot-agglolyon.fr>

CONNAISSEZ-VOUS LES DOMAINES CONCERNÉS PAR LA RÉVISION DU PROJET TERRITORIAL DE L'AGGLOMÉRATION LYONNAISE ?

En voici une liste non exhaustive pour vous aider à comprendre l'ampleur de la réflexion qui se réalise actuellement sur notre territoire : mobilité, habitat, économie, environnement, adaptation au changement climatique, urbanisme favorable à la santé, préservation des ressources...

Comme vous le voyez, la liste est longue et variée.

Mickaël, portrait d'animateur



Animateur à l'accueil de loisirs de Simandres depuis plusieurs années, lors des vacances scolaires, Mickael est bien connu (et très apprécié) des enfants.

Quand il ne s'occupe pas des petits Simandrins, il entraîne les équipes féminines et masculines de gymnastique de Saint-Symphorien d'Ozon.

Lui-même sportif de haut niveau, il s'apprête à participer aux championnats de France de Gymnastique (Fédération Française et universitaires).

Naturellement, Mickael poursuit des études dans le domaine du sport. A 22 ans, déjà titulaire d'une licence Entraînement sportif, il prépare une deuxième licence de management du sport.

A ce titre, il recherchait en début d'année, une structure pouvant l'accueillir pour effectuer son stage pratique nécessaire à l'obtention de son diplôme et lui permettant de développer son projet de stage.

Toujours désireuse de participer à la formation des jeunes, la commune de Simandres a répondu favorablement à la sollicitation de Mickael et a décidé de l'accueillir comme stagiaire depuis le mois de mars, jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Souhaitons à Mickael la plus grande réussite, tant dans sa vie sportive que dans son projet professionnel, puisque pour lui l'un ne va pas sans l'autre.

Les coups de coeur de la bibliothèque

LE COUP DE COEUR ADULTE - PAR NICOLE

«La Bestia» de Carmen MOLA

L'histoire : Au 19ème siècle, dans Madrid ravagée par le choléra et affaiblie par des guerres de succession pour le trône, surgit le cadavre d'une adolescente pré-pubère.

Dans les quartier miséreux où la plupart des gens sont analphabètes, on attribue le crime à « La Bête ». Grâce à un journaliste passionné, à un policier désabusé et à une jeune orpheline qui veut sauver sa sœur, ils vont mener l'enquête !

Celle-ci sera pleine de rebondissements et de surprises jusqu'au dénouement final.

L'auteur : Jusqu'en octobre 2021, on pensait que Carmen Mola était l'une des écrivaines espagnoles les plus douées de sa génération. Personne ne l'avait jamais vue. On la présentait comme une enseignante en mathématiques de 48 ans, mère de 3 enfants, préférant utiliser un pseudonyme et rester discrète.

Mais en fait, derrière le nom de Carmen Mola, se cachaient 3 écrivains (scénaristes et amis), qui un jour, ont eu l'idée folle de combiner leurs talents pour écrire une histoire. Cette histoire a eu du succès et en a donné une autre, une autre, une autre...



Titre : La Bestia
Auteur : Carmen MOLA

«Une très bonne lecture pour ce roman original !»

LE COUP DE COEUR JEUNESSE - PAR AURÉLIE**« Fille Garçon » de Hélène DRUVER**

Le livre : Voici un ouvrage original qui développe différentes thématiques telles que la famille, l'amour, la différence et qui permet surtout de casser les stéréotypes du genre.

« Fille ou garçon, j'ai le droit de rêver de princesses et de châteaux mais aussi d'aventures à grand galop »

Le texte est simple, illustré de magnifiques dessins. L'objet livre est ludique car il est composé de Pop-Up, d'éléments mobiles (volets, tirettes, pliages..)

L'auteur : Hélène Druvert est une illustratrice, designer textile qui travaille en freelance depuis sa sortie de l'école Duperré.

Elle aime Paris, les vespas, l'océan, les voyages, les cabanes dans les arbres, surfer, et surtout dessiner et découper sur tout ce qui passe ! Création de motifs, scénographies en papiers découpés, illustrations... Elle aime créer des passerelles entre ces différents univers, pour le plaisir des petits comme des grands.

Elle partage sa vie entre Paris et le pays basque.



Titre : Fille Garçon
Auteur : Hélène DRUVER

«Un album jeunesse coloré, tout doux, qui s'adresse à tous les âges et qui délivre un beau message d'égalité»

L'agenda des manifestations

LES ÉVÉNEMENTS À NE PAS MANQUER

Défilé : Lundi 8 mai

10h devant la mairie - La Municipalité

Théâtre : Vendredi 12 mai

Salle des Fêtes - L'école

Méditation : Samedi 13 mai

Salle de l'Évolution - Le Corps du bien-être

Vide grenier : Dimanche 14 mai

Parc des Pachottes - Le Sou des écoles

Théâtre : Mardi 16 mai

Salle des Fêtes - L'école

Histoires de vélos : Mercredi 17 mai

Bibliothèque - Réseau Liaison

Atelier décoration : Mercredi 24 mai

Bibliothèque - Réseau Liaison

Réunion des présidents : Mercredi 31 mai

Salle des Fêtes - La Municipalité

Tournoi de pétanques : Samedi 3 juin

Club House - Football Club

Méditation : Vendredi 9 juin

Salle de l'Évolution - Le Corps du bien-être

Course d'obstacles : Vendredi 9 juin

Parc des Pachottes - Les Swamp-girls

Simandres en musique : Samedi 10 juin

Centre du village - Simandr'anim

Chorale : Mardi 13 et jeudi 15 juin

Salle des Fêtes - L'école

Tournoi de judo : Mercredi 21 juin

Salle des Fêtes - Judo Club

Théâtre : Jeudi 22 et vendredi 23 juin

Salle des Fêtes - Les copains à bord

Fête du village : Samedi 24 juin

Parc des Pachottes - Simandr'anim

Fête de l'école : Vendredi 30 juin

Parc des Pachottes - Le Sou des écoles

Commune de

Simandres

L'esprit nature



Mairie de Simandres
1 Place de la Mairie
69360 Simandres

www.simandres.fr
mairie@simandres.fr

Tél : 04 78 02 74 95
Fax : 04 78 02 05 78

